



## Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 8

UV VERGUSSMASSE 5091 315G VE2

No. FDS : 152779

V002.1

Révision: 06.05.2011

Date d'impression: 02.09.2011

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**Identificateur de produit:**

UV VERGUSSMASSE 5091 315G VE2

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**

Utilisation prévue:

Pâte d'étanchéité silicone

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:**

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

**Numéro d'appel d'urgence:**

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

### 2. Identification des dangers

**Classification de la substance ou du mélange:**

**Classification (DPD):**

Xi - Irritant

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**Éléments d'étiquetage (DPD):**

Xi - Irritant



**Phrases R:**

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**Phrases S:**

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau et du savon.

**Autres dangers:**

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

**3. Composition/informations sur les composants****Description chimique générale:**

Composé silicone à polymérisation par UV

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Dérivé du silane 51772-85-1	257-407-3	1- 5 %	
2,2-Diethoxyacetophenone 6175-45-7	228-220-4	1- 5 %	
Dibutoxydiacetoxyasilane 13170-23-5	236-112-3	1- 5 %	
Dilaurate de dibutyl-étain 77-58-7	201-039-8	0,1- 0,3 %	Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- expositions répétées 1 H372 Toxique pour la reproduction 1B H360FD Mutagénicité des cellules germinales 2 H341 Toxicité aiguë 4 H302 Irritation oculaire 2 H319 Risques aigus pour l'environnement aquatique 1 H400 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 1 H410

Seuls les ingrédients dangereux pour lesquels une classification CLP est déjà disponible, sont indiqués dans ce tableau. Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Dérivé du silane 51772-85-1	257-407-3	1 - 5 %	C - Corrosif; R34 Xn - Nocif; R20/21
2,2-Diethoxyacetophenone 6175-45-7	228-220-4	1 - 5 %	Xi - Irritant; R37
Dibutoxydiacetoxyasilane 13170-23-5	236-112-3	1 - 5 %	C - Corrosif; R34
Dilaurate de dibutyl-étain 77-58-7	201-039-8	0,1 - 0,3 %	T - Toxique; R48/25 Toxique vis-à-vis de la reproduction de catégorie 2.; T - Toxique; R60, R61 Xn - Nocif; R22 Mutagène, catégorie 3.; Xn - Nocif; R68 Xi - Irritant; R36 N - Dangereux pour l'environnement; R50/53

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

**4. Premiers secours****Description des premiers secours:**

**Inhalation:**

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

**Contact avec la peau:**

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

**Ingestion:**

Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Voir section: Description des premiers secours

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction:****Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse,poudre

Vaporisation d'eau

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Aucun connu

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Néant

oxydes de carbone

Fumée de silice.

Formaldéhyde

**Conseils aux pompiers:**

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

**Indications additionnelles:**

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

**Précautions pour la protection de l'environnement:**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Racler autant de matériau que possible.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

**Référence à d'autres sections**

Voir le conseil au chapitre 8.

## 7. Manipulation et stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

**Mesures d'hygiène:**

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Protéger contre les souillures.  
Entreposage dans les emballages d'origine fermés, protégés contre la lumière et l'humidité.

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pâte d'étanchéité silicone

**8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle:**

Valable pour  
France  
Base  
France INRS

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
ACIDE ACÉTIQUE 64-19-7	10	25	Valeur Limite Court Terme	Limite Indicative	FVL
ACIDE ACÉTIQUE 64-19-7	10	25	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECTLV
ETAÏN (COMPOSÉS ORGANIQUES D'), EN SN 77-58-7		0,2	Valeur Limite Court Terme	Limite Indicative	FVL
ETAÏN (COMPOSÉS ORGANIQUES D'), EN SN 77-58-7		0,1	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

**Contrôles de l'exposition:****Protection respiratoire:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Protection des mains:**

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.  
Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final.  
Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

**Protection des yeux:**

Porter des lunettes.

**Protection du corps:**

Porter un vêtement de protection approprié.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect	Pâte Clair
Odeur	Acide acétique
pH	Non applicable
Point initial d'ébullition	Indéterminé
Point d'éclair	> 93,3 °C (> 199,94 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (20 °C (68 °F))	< 10 mm/hg
Densité ( )	1,1 g/cm3
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Polymérise au contact de l'eau.
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

### Autres informations:

Il n'y a pas de données / Non applicable

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité:

Des oxydants forts.  
Polymérise au contact de l'eau.

### Stabilité chimique:

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### Possibilité de réactions dangereuses:

Voir section réactivité

### Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

### Matières incompatibles:

Il n'y a pas de données.

### Produits de décomposition dangereux:

L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité.  
En présence de températures plus élevées (>150C), fission de formaldéhyde (traces) possible.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

**Toxicité orale aiguë:**

Matière considérée comme ayant une faible toxicité.

**Toxicité inhalative aiguë:**

L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité.

L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire

**Irritation de la peau:**

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

**Irritation des yeux:**

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

L'acide acétique libéré pendant la réticulation des silicones RTV acétoxy est irritant pour les yeux

## 12. Informations écologiques

**Informations générales:**

Une fois durcis les produits Loctite sont des polymères typiques qui ne présentent aucun danger imminent pour l'environnement. A l'état durci, la contribution de ce produit aux risques pour l'environnement est insignifiante comparée aux emballages dans lesquels il est conditionné.

Les précautions requises respectant les risques pour l'environnement pour les emballages dans lesquels ce produit est conditionné devront être envisagées.

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

**Écotoxicité:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

**Mobilité:**

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

**Persistance / Dégradabilité:**

Le produit n'est pas biodégradable.

**Potentiel de bioaccumulation:**

Il n'y a pas de données.

**Toxicité:**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombres études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Dilaurate de dibutyl-étain 77-58-7	LC50	7,6 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Dilaurate de dibutyl-étain 77-58-7	EC50	660 µg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	
Dilaurate de dibutyl-étain 77-58-7	IC50	> 3 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	

**Persistance et dégradabilité:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Dilaurate de dibutyl-étain 77-58-7		aerobic	12 %	EU Method C.4-E (Determination of the "Ready" Biodegradability Closed Bottle Test)

**Potentiel de bioaccumulation: / Mobilité dans le sol:**

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode

Dilaurate de dibutyl-étain 77-58-7		31 - 155		Cyprinus carpio		
Dilaurate de dibutyl-étain 77-58-7	10,64					

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets:

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée." Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

### 14. Informations relatives au transport

#### Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

### 15. Informations réglementaires

#### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Teneur VOC < 5 % (Comme défini dans la directive européenne 2004/42/EC)  
(2004/42/EC)

#### Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies  
professionnelles: 84

## 16. Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R36 Irritant pour les yeux.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R48/25 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R60 Peut altérer la fertilité.

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R68 Possibilité d'effets irréversibles.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.